

Date : 04/05/2021 Heure : 18:02:06

Journaliste: Ridha Loukil

www.usinenouvelle.com

Pays : France Dynamisme : 38

ΞΞ

Page 1/3

Visualiser l'article

Le cloud européen a besoin de régulation comme les télécoms, selon un rapport de KPMG

Selon un rapport du cabinet <u>KPMG</u>, le marché européen du cloud recèle des enjeux considérables à long terme, avec une taille comparable à celle du marché des télécoms en 2027. S'il applaudit l'initiative Gaia-X, il la juge insuffisante pour garantir la clarté et la bonne concurrence sur le marché et recommande de la compléter par quatre autres leviers, dont la mise en place d'un régulateur dédié comme dans les télécoms.



© OVHcloud Le cloud en Europe en quête d'un modèle de régulation.

" La situation actuelle du cloud européen est intenable sur le long terme " . Telle est l'une des conclusions du rapport réalisé par le cabinet KPMG pour le compte d'InfraNum, Linkt, OVHcloud et Talan et présenté mardi 4 mai à la presse . Selon le cabinet IDC, le marché européen croit de 27 % en moyenne par an depuis 2017 pour s'élever à 53 milliards d'euros, tous segments confondus en 2020, et pourrait monter à 260 milliards de dollars en 2027, atteignant une taille comparable à celle du marché européen des services télécoms estimé

Tous droits réservés à l'éditeur KPMG 351684640



Date : 04/05/2021 Heure : 18:02:06

Journaliste: Ridha Loukil

www.usinenouvelle.com

Pays : France Dynamisme : 38



Page 2/3

Visualiser l'article

entre 260 et 280 milliards d'euros. Une perspective qui devrait conduire les pouvoirs publics à envisager une régulation de ce marché comparable à ce qui se fait déjà dans les télécoms.

Forte concentration du marché

Contrairement aux télécoms, où il existe plus de 200 opérateurs en Europe, garantissant une concurrence saine sur les prix, le marché européen du cloud reste fortement concentré. Le segment d'infrastructure (laaS pour infrastructure as a service) est capté à 71 % par quatre fournisseurs américains : Amazon Web Services, Microsoft Azure, Google Cloud Platform et IBM Cloud. Le français OVHcloud, qui fait figure de champion européen dans ce domaine, est positionné quatrième avec seulement 4 % du marché, derrière Amazon (53 %), Microsoft (9 %) et Google (6 %).

Cette situation n'est pas sans poser des problèmes de souveraineté, de protection de données ou de concurrence sur le marché. " Le RGPD, qui constitue la réglementation phare de l'Europe en matière de protection des données personnelles, n'est pas conciliable avec les règlementations américaine et chinoise, affirme Patrick Amouzou, associé chez KPMG. Le Cloud Act est comme l'arbre qui cache la forêt. Il donne accès aux données stockées aux Etats-Unis et même à l'étranger lorsqu'elles sont gérées par des entités américaines . "

Les entreprises européennes sont pourtant à 89 % attachées à la souveraineté des données et en font même le deuxième critère de choix après celui de la résilience et de la sécurité. Mais elles ne sont que 27 % à être au courant du Cloud Act et 13 % de l'interdiction par la Cour européenne de Justice du transfert des données de l'UE vers les Etats-Unis.

Incompatibilité du Cloud Act avec le RGPD

" Les règles appliquées par les grands acteurs du marché ne sont pas compatibles avec les règles européennes de protection des données, alors qu'il y a une montée en Europe de la sensibilité vis-à-vis des questions de souveraineté, estime Jean-Charles Ferreri, associé chez KPMG. Leurs pratiques commerciales créent en plus des barrières aux acteurs français et européens. Avec une croissance de 25 à 30 % par an dans les dix années à venir, un marché va devenir si important qu'il devra être scruté et étudié de près du point de vue de ses impacts en Europe. Le régulateur devra s'en saisir pour imposer des règles de clarté, transparence ou encore concurrence comme il le fait dans les télécoms. "

Le rapport se félicite de l'initiative européenne Gaia-X qui vise à labelliser des offres cloud respectant des standards de respect de la réglementation européenne, de transparence, d'interopérabilité ou encore de réversibilité des données. " C'est une bonne démarche d'autorégulation privée des acteurs du marché par l'adhésion à certaines bonnes pratiques, salut Jean-Charles Ferreri. Elles visent à aider les entreprises utilisatrices dans leurs choix. Mais elle est insuffisante à garantir un marché ouvert et concurrentiel . "

550 000 emplois créés d'ici 2027

Tous droits réservés à l'éditeur KPMG 351684640



Date : 04/05/2021 Heure : 18:02:06

Journaliste: Ridha Loukil

www.usinenouvelle.com

Pays : France Dynamisme : 38



Page 3/3

Visualiser l'article

Le rapport préconise de compléter cette initiative par quatre leviers, le plus emblématique étant la création d'instances dédiées de régulation comme l'Arcep en France et le Berec en Europe dans les télécoms. " Cela peut passer par une réglementation européenne qui se concrétise au niveau national, suggère Jean-Charles Ferreri. Cela est en discussion. L'idée pourrait aboutir en 2023-24."

Les enjeux pour l'Europe sont immenses. Le développement du marché d'ici à 2027 devrait créer 550 000 emplois et engendrer 200 milliards d'euros d'investissement. " Si L'Europe n'active pas les cinq leviers que nous proposons, elle pourrait perdre 50 % des créations de valeur ajoutée et d'emplois, et 20 % des investissements que cela va engendrer ", prévient Patrick Amouzou.



Tous droits réservés à l'éditeur KPMG 351684640